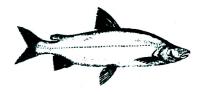
## Association des Propriétaires du Lac du Poisson Blanc, Inc.

17, chemin Mélodie Lac-Ste-Marie (Québec) JOX 1Z0

Compte-rendu de la situation actuelle dans le secteur sud du Lac Poisson Blanc (juillet 2013)



En début d'été, Michèle Beach m'a demandé de devenir membre de l'Association et d'être responsable du volet environnemental. Par après, l'exécutif de notre association m'a donné comme mandat d'analyser et de fournir un rapport de la situation actuelle de la section sud du Poisson Blanc avec des pistes de solutions. Ce compte-rendu a donc été établi suite à des consultations avec diverses organisations et <u>ne représente pas mes idées personnelles</u>. Durant le mois de juillet, j'ai rencontré Martin Lafrenière (inspecteur à la municipalité), James Annis (président de l'Association pour la protection du Lac Pémichongan), Denis Lacroix (conseiller à la municipalité de Bouchette et président de la Société d'aménagement et de gestion environnemental (SAGE) du Bassin versant du Lac des 31-Milles), Marc Mercier (président de la Fédération Lausoise des Associations de lacs à Notre-du-Laus), Marc Grégoire (président du regroupement pour la protection de l'eau dans la vallée de la Gatineau et président pour le Lac Blue Sea) et Claude Bonhomme (Association du lac Castor). De plus, j'ai eu des discussions avec les organismes Bleu Laurentides et Cobali, et j'ai pris l'avis de quelques résidents d'ici. Pour terminer, j'ai visité avec Katja (Cobali) tout le réseau de la Baie Newton. J'aurais aimé rencontrer ou discuter, si ce n'est pas déjà fait, avec le conseiller élu responsable du dossier des lacs.

Pour commencer, je dois dire que nous ne sommes pas parmi les premières associations qui prennent le virage vert dans la vallée de la Gatineau. En lisant la documentation du site web de FOCA (Federation of Ontario Cottagers' Associations), je constate que la réglementation est beaucoup plus sévère en Ontario. Dans notre municipalité (Lac-Sainte-Marie), les associations des lacs Heney, Pémichongan et Sam ont déjà entamé un programme de revitalisation de leur lac. Ici, au Lac Poisson Blanc, un programme de revitalisation des îles a été entamé par l'organisme du parc régional Poisson Blanc pour le secteur nord. La section sud de notre lac est encore « sans aucune protection ». Par conséquent, je vais me limiter à la section sud de notre lac car je crois que nous n'avons aucun membre dans la section nord.

Étant donné que plusieurs terrains sont à vendre ou ont déjà été vendus (surtout dans le secteur de la Baie Newton), il est primordial d'agir immédiatement. Je dois rendre hommage à Michèle Beach et Dave Gibson ainsi qu'à d'autres qui ont décidé cette année de rendre notre association plus proactive sur plusieurs points

dont l'environnement. Étant responsable de ce volet, je vais vous présenter ce que j'ai constaté lors de mes rencontres et j'apporterai quelques pistes de solutions. Ce sera à vous de décider de les mettre en pratique ou non.

D'après mes discussions, voici les problèmes vécus ici ou sur les autres cours d'eau de notre région :

- 1.1. véhicules à moteurs circulant à une vitesse excessive sur les plans d'eau sensibles ou près des rives;
- 1.2. utilisation de produits phosphatés par certains villégiateurs;
- 1.3. dévégétalisation naturelle des bandes riveraines en raison de l'aménagement artificiel des rives;
- 1.4. certains lacs ont des problèmes avec la prolifération des algues;
- 1.5. certains lacs ont des problèmes avec la prolifération des plantes aquatiques (myriophylles);
- 1.6. installations septiques déficientes ou non conformes;
- 1.7. urbanisation autour des cours d'eau;
- 1.8. gestion des déchets et récupération par les villégiateurs et les campeurs;
- 1.9. contamination des lacs (eau de cale, boue, plantes, poissons et appâts) en raison du manque de nettoyage ou un nettoyage incorrecte des bateaux lors de leurs(s) transport entre plans d'eau.

Trouvant ce dossier déjà « lourd », je me suis limité à tout ce qui a rapport à la gestion de l'eau pour mon compte-rendu. Je n'ai pas inclus d'autres domaines tels que l'entretien des routes d'accès, les impacts de sentiers de VTT et de motoneige sur la faune, les sentiers touristiques, la gestion du camping sur les îles

pour la section sud de notre lac, l'ensemencement de poissons, les déchets et la récupération, etc.

Le bassin du lac rend sa gestion problématique. Certains secteurs relèvent de la juridiction de la municipalité de Denholm, un autre secteur est sous la juridiction du Lac-Sainte-Marie et la section nord est gérée par la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. Je ne sais pas s'il y a une certaine coordination entre les trois en ce qui à trait aux règlements et la mise en valeur de notre plan d'eau. Pour ma part, j'ai eu des contacts seulement avec la municipalité du Lac-Sainte-Marie. J'ai visité l'extrême sud du lac (secteur de la descente municipale proche de la base de plein-air) et, avec Cobali, j'ai visité le secteur de la Baie Newton. Par ordre d'importance, voici ce que nous avons constaté:

- 1.1. plusieurs chalets ont des installations septiques déficientes ou non conformes;
- 1.2. manque d'intérêt de la part de plusieurs villégiateurs en ce qui concerne la végétalisation des bandes riveraines;
- 1.3. érosion des berges (côté sud), propagation de plantes aquatiques et danger d'accident en raison de la circulation rapide de certains bateaux moteurs dans le chenal au bout de la Baie Newton et dans le secteur extrême sud du lac:
- 1.4. prolifération de plantes aquatiques (myriophylles???) dans deux mini baies (Lafontaine et Synott) et au bout de la Baie Newton ainsi qu'autour de la descente publique à Denholm. À analyser scientifiquement;
- 1.5. aucune patrouille pour la sécurité nautique (par la SQ) dans le secteur sud du lac;
- 1.6. manque de bouées (dans la section sud) pour indiquer les hautsfonds pour la sécurité des bateaux.

Ainsi, d'après nos observations, je pense nécessaire (surtout pour être conforme aux règlements et par rapport aux autres associations):

- de la part de notre Association d'adhérer officiellement à l'organisme Cobali:
- 2. favoriser un rapprochement avec l'Organisme Parc Régional du Poisson Blanc;
- 3. de demander à la municipalité du Lac-Sainte-Marie, par une lettre officielle, d'inspecter les systèmes septiques de tous les chalets construits avant 2000, et qui ont été construits à l'intérieur des 15 mètres du bord de l'eau pour réduire l'ajout de phosphates et d'azotes dans la Baie Newton;
- 4. de demander aux municipalités de Denholm et du Lac-Sainte-Marie, par une lettre officielle, la permission à l'Organisme Cobali d'entreprendre un programme de revitalisation végétale des berges avec le support de notre association;
- 5. qu'après consultation avec les municipalités de Denholm, Lac-Sainte-Marie et l'Organisme du parc régional Poisson-Blanc, de demander notre adhésion au programme RSVL (Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs) pour nous permettre de mieux connaître notre lac et éviter sa dégradation pour ainsi le protéger pour nos enfants.;
- 6. qu'à la rencontre annuelle de l'Association de demander, à chaque année, la participation des membres à une corvée en vue d'améliorer l'environnement et la protection de notre lac. Plusieurs associations font ceci, dont celle du Lac Pémichongan où on a installé des bouées pour indiquer les endroits où il y a des myriophylles. Notre exécutif pourrait décider de la corvée annuelle;
- 7. de demander officiellement à la municipalité du Lac-Sainte-Marie, pour des raisons de sécurité et de protection des berges, d'installer des panneaux de vitesse (10km/h) aux deux bouts du chenal entre le chalet de Dave Gibson et juste avant la nouvelle descente de bateaux dans le sens opposé;
- 8. de distribuer des pamphlets et autres brochures d'éducation à l'environnement (Cobali et autres) aux réunions et par l'entremise de toute correspondance aux membres de notre association;

9. finalement, c'est peut-être réaliste et peut-être pas, comme sur le site de FOCA, de demander aux membres de signer un code d'éthique du villégiateur à respecter (à inclure sur le formulaire des coordonnées des membres lors de l'inscription) lors de leur cotisation. De cette façon, on pourra créer un lien d'appartenance et de mission dans notre association de propriétaires riverains et des îles pour la préservation de cette richesse qui est notre lac qui est « encore » sauvage. Ce code d'éthique serait à discuter par l'exécutif de notre Association; il y a des modèles sur le net.

Merci d'avoir lu ce document et j'espère bien que plusieurs aspects présentés ici seront acceptés par la majorité des membres. Je suis réaliste et je comprends que nous ne pourrons jamais s'entendre à 100% sur l'application de ces idées, mais petit à petit, par l'exemple d'autres membres et par des moyens incitatifs (ex: petites affiches à installer pour indiquer un projet de végétalisation sur une propriété, la corvée annuelle de l'Association, etc.) nous pourrons y arriver.

En espérant avoir satisfait aux exigences du comité exécutif de notre association, je demeure disponible pour toutes questions ou suggestions.

Pierre-Jean Charlebois
(Responsable du dossier environnement)
512 Grand-Poisson-Blanc
pierrejc@xplornet.com
(819) 712-1210

## Liens et références :

- 1.1. <a href="http://www.foca.on.ca/Associations">http://www.foca.on.ca/Associations</a> (Federation of Ontario Cottagers)
- 1.2. <a href="http://www.seauvegarde.org/">http://www.seauvegarde.org/</a> (Seauvegarde de la Vallée-de-la-Gatineau)
- 1.3. <a href="http://abv7.org/">http://abv7.org/</a> (Agence des bassins versants de 7)
- 1.4. Charles-Olivier Laporte, tel. 819-440-2422, pde@cobali.org
- 1.5. http://www.troussedeslacs.org/ (Trousse d'aide)
- 1.6. <a href="http://www.fedecp.qc.ca/documentation/environnment">http://www.fedecp.qc.ca/documentation/environnment</a> (véhicules motorisés)
- 1.7. <a href="http://psll.ca/f/004/004\_cobali\_boater\_responsibilities.pdf">http://psll.ca/f/004/004\_cobali\_boater\_responsibilities.pdf</a> (pour

les bateaux)

- 1.8. <a href="http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/eae/intrus.pdf">http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/eae/intrus.pdf</a> (pour les plantes aquatiques)
- 1.9. <a href="http://www.crelaurentides.org/publication/publications/depliantis-web.pdf">http://www.crelaurentides.org/publication/publications/depliantis-web.pdf</a> (pour les installations septiques)
- 1.10. <a href="http://banderiveraine.org/">http://banderiveraine.org/</a> (végétalisation des bandes riveraines).
- 1.11. <a href="http://www.dfo-mpo.gc.ca/regions/central/pub/shore-rivages-on/pdf/shore-rivages-on\_f.pdf">http://www.dfo-mpo.gc.ca/regions/central/pub/shore-rivages-on/pdf/shore-rivages-on\_f.pdf</a> (pour les bandes riveraines)
- 1.12. Un vidéo de semaine verte : bandes riveraines <a href="http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6692191">http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6692191</a>
- 1.13. <a href="http://www.apl31milles.ca/">http://www.apl31milles.ca/</a> (site web de l'Association pour la protection du lac 31 milles / Association semblable à la notre pour un grand lac (propriétaires riverains et sur les îles).
- 1.14. <a href="http://www.lacsam.org/phosphorus/env\_report\_fin.pdf">http://www.lacsam.org/phosphorus/env\_report\_fin.pdf</a> (dossier environnemental par l'Association du lac Sam)